Le journal des Villemeroises et Villemerois



n°115 MAL-JUIN 2021

# Billet d'humeur

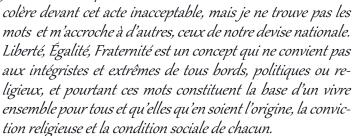
L'édito n'est pas un exercice facile et je profite de l'occasion pour m'exprimer sur des événements récents qui m'ont marqués.

Il y a quelques mois, M. Bernard, mon instituteur de CM2 quittait ce monde. Il avait su éveiller en ses élèves la curiosité qui conduit à la soif de comprendre et d'apprendre. Ses élèves étaient de toutes les origines, de toutes confessions, enfants d'ouvriers et de notables et avaient pour leur Maître un respect total.

Au même moment un autre enseignant, M. Paty, avec les mêmes motivations que mon instituteur était assassiné. Il avait sûrement pour ses élèves la même passion qu'il faut pour exercer ce métier si particulier.

Deux enseignants au destin si différent. Le premier avait, malgré les doutes qu'il émettait parfois, le sentiment d'une mission accomplie. Le deuxième aurait éprouvé, dans quelques années, le même sentiment sans cet acte barbare dicté peut-être par la bêtise, probablement par l'incompréhension et sûrement par la peur. L'éducation est l'ennemie de tous les obscurantismes et les exemples ne manquent pas.

J'aurais voulu exprimer ma



Liberté, Égalité, Fraternité ne peut se vivre sans éducation, sans école, celle de la République.

Liberté, Égalité, Fraternité doivent être âprement défendues et pour ne pas devenir plus barbare que ces barbares, faisonsle dans un esprit de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Marc Vitry

## **MAIRIE**

12, avenue du Général De Gaulle 77250 Villemer Tél. 01 64 74 97 99

Courriel: mairie.villemer@wanadoo.fr

Internet : www.villemer.fr

🚮 www.facebook.com/Ville-de-Villemer-102701131483116

### Ouverture du secrétariat

Lundi et mercredi de 14h à 16h30 Vendredi de 14h à 17h. Samedi de 10h à 11h30.

Agents administratifs : Nathalie Cagnion et

Hayat Ouboumarouan

Agents techniques : Richard Rossi et Frédéric Billey



## CONSEIL MUNICIPAL

### Franck BEAUFRETON

Maire

Sur rendez-vous

### Geoffrey DESPLATS

1<sup>er</sup> Adjoint, chargé de l'urbanisme et de l'environnement Sur rendez-vous

### Marc VITRY

2º Adjoint, chargé des travaux et des réseaux Sur rendez-vous

### **Christian BERTAUX**

 $3^{\rm e}$  Adjoint, chargé des finances, culture et vie associative Sur rendez-vous

#### Xavier HENRY

Délégué aux Ressources humaines et Relations internes

### **Gwladys MARTIN**

Déléguée à la Communication et Relations extérieures

Catherine ANSELME, Gilles BENEY,

Florence BODIN, Freddy BODIN, Éric DESHAYES, Daniel HERMANS, Caroline DE SOUSA-MALHAD,

Franck PÉTOT, Martine SAINTEMARIE

# ÉTAT CIVIL

### FÉLICITATIONS à :

Nadiège GUILLAUME et Vincent RONNEL, le 27 février

### **BIENVENUE** à :

Noé MARQUILLY, le 03 avril

### **AUREVOIR à :**

Jean-Claude LARSONNEUR, le 03 mai

Une information à faire passer dans votre journal, ou un professionnel Villemerois souhaitant un coup de projecteur, une seule adresse :

lelien.villemer1@hotmail.fr

## L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circulerait trop : taux d'incidence supérieur à 400 infections pour 100 000 habitants; augmentation brutale du taux; risque de • couvre-feu décalé à saturation des services de réanimation.

### Souvenirs souvenirs...

L'équipe municipale souhaiterait éditer comme par le passé un petit livre de cartes postales de Villemer et de ses hameaux. Si vous en avez, pouvez-vous nous les prêter afin que celles-ci soient scannées? Déposez-les en mairie dans une enveloppe à votre nom, afin de vous les restituer par la suite. Merci. *Martine S.* 



Tous les compte-rendus des conseils munipaux sont affichés sur les tableaux municipaux dans le bourg et ses hameaux. Vous pouvez aussi les consulter sur le site internet de la mairie.

#### 19 mai 9 juin 30 juin

- 21h (au lieu de 19h).
- Réouverture des commerces, des musées, des monuments, des théâtres, cinémas et lieux de spectacle, avec jauges (800 spectateurs en intérieur, 1000 à l'extérieur)
- Réouverture des terrasses de cafés et de restaurants. limitation à six clients par table.
- · Reprise des activités sportives.
- · Retour du public dans les enceintes et les stades (800 en intérieur, 1000 à l'extérieur).

- · Couvre-feu repoussé à 23h (au lieu de 21h).
- Réouverture complète des bars et restaurants (limite de six personnes à table).
- Réouverture des salles de sport.
- Télétravail assoupli.
- Jauges augmentées dans les lieux de culture et les stades (5000 personnes).
- · Réouverture des salons et foires.
- · Accueil des touristes étrangers grâce au pass sanitaire.

- · Couvre-feu levé.
- Fin des limitations de jauge (donc possibilité d'organiser des festivals).
- · Jauges pour évènements fixées par les autorités locales.
- Maintien des gestes barrières.

## **NULLE BAR AILLEURS**

Les terrasses de cafés et de restaurants sont autorisées à ouvrir dès le 19 mai, avec des tables limitées à 6 personnes.

Christine et Jérôme sont heureux de pouvoir vous retrouver à la terrasse non couverte dans la cour arrière du café.



Horaires d'ouverture : 7h - 12h30 et 16h - 20h.

Christine et Jérôme vous accueilleront dans le respect des règles sanitaires



Voir le réglement : https://tinyurl.com/2r6mdxhe

# Stationnement dans le bourg

Améliorer vos conditions de stationnement sur le secteur église, commerce et mairie est une des priorités de l'équipe municipale. Un premier pas a été effectué par la mise en place d'une zone bleue au tour de la mairie afin de faciliter le stationnement des clients du commerce et des administrés sollicitant les services de la commune.

Une deuxième étape vient d'être initiée et consiste à améliorer le stationnement dans la zone église, rue des Marronniers et

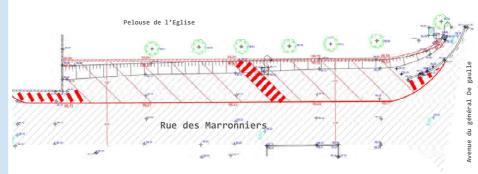
place de l'Église. Aménagement de la voirie, matérialisation des places et création d'une place PMR\* en complément de celle située devant la mairie. C'est un projet de plus de 40 000 € pour lequel une demande de subvention a été effectuée auprès du Département. Le Fonds d'Équipement Rural accompagne les collectivités rurales dans la mise en œuvre de leurs

projets. L'aménagement d'espaces publics et du domaine public routier est éligible à cette subvention et c'est dans ce cadre que notre projet s'inscrit.

Nous devons maintenant attendre la réponse du Département mais comme le règlement le permet, on a demandé l'autorisation de commencer les travaux avant la décision et sans préjuger de cette dernière.

Marc Vitry

\*PMR : place à mobilité réduite



# **C**afé des parents

### REPRISE DEPUIS LE 3 MAI

Attention les places sont limitées!
Pour vous permettre d'échanger et de partager vos expériences et questionnements en compagnie d'autres familles, le Café des Parents devient un rendez-vous régulier.

- Activités d'éveil musique, motricité...
- Tous les lundis hors vacances scolaires
- De 9h30 à 11h30
- Sur inscription auprès de l'accueil de l'Espace des Habitants de Villemer au 01 64 70 63 07 - vie.soclale@ccmsl.com





# OUP DE PROJECTEUR SUR...

### **JOFFREY BOISGIBAULT.**

J'ai 21 ans et suis domicilié à Rebours et depuis fin mars j'ai lancé ma micro-entreprise appelé Détail Auto.

Détail auto situé dans le sud Seine-et-Marne proche de Fontainebleau, se déplace à votre domicile ou dans vos locaux et vous propose différentes formules de nettoyage adaptées à vos besoins pour l'entretien de vos véhicules. Deux techniques de nettoyage

vous sont proposées, à la vapeur à

sec ou bien au nettoyage traditionnel avec eau adaptées à tous les types de véhicules : citadine, ber-

line, utilitaire, 4×4, break, monospace, SUV...

Contactez-moi au 06 31 13 63 93. Email: jb.detailauto@gmail.com





# Rappel CSLV

Le nouveau bureau du Comité Sports et Loisirs de Villemer sera bientôt élu!

Et peut-être avec vous dans la nouvelle équipe!

Comme expliqué dans le dernier Le Lien, le Bureau Directeur du CSLV doit élire ses représentants. C'est ce bureau ainsi que l'aide de tous les bénévoles qui feront de Villemer un village vivant et dynamique.

LE CSLV A BESOIN DE VOUS.

### Rappel du fonctionnement du vote :

Tous les Villemerois(es) sont, de fait, membres de cette association et sont donc électeurs et bénévoles. Le CSLV est composé d'un Bureau Directeur qui a entre autre pour tâche de coordonner les idées des Villemerois(es) et qui chaque année doit se recomposer, d'où le sujet de cette lettre ouverte.

#### LE VOTE EST PLANIFIÉ AU SAMEDI 5 JUIN À 11H À LA SALLE POLYVALENTE.

Le bureau actuel, épaulé par le Conseil Municipal, souhaite orga-

niser UNE RÉUNION
PRÉPARATOIRE AUX ÉLECTIONS une semaine avant l'élection, à savoir LE SAMEDI 29 MAI MATIN.

Afin d'échanger sur les envies des potentiels nouveaux dirigeants du CSLV, susceptibles d'être élus lors de l'Assemblée Générale.

Vous êtes dynamiques, vous souhaitez vous investir pour votre village, et vous pensez pouvoir assumer un de ces rôles, alors n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie avant le 29 mai (ou par simple SMS au 06 17 78 80 63)

### LE COMITÉ COMPTE SUR VOUS!

Nous devons tous ensemble former un Bureau Directeur qui grâce au soutien du Conseil Municipal fera vivre notre village!

Il nous faut trouver 3 personnes souhaitant s'engager et être élus.

Les postes à pourvoir sont ceux de Président, Trésorier et Secrétaire.

A très bientôt pour cette belle aventure humaine et sociale dont nous avons tous, plus que jamais, grand besoin!

**CSLV** 



# Goup de projecteur sur...

### **DENIS LEFÈVRE**

J'habite le hameau de Rebours depuis plus de 10 ans.

J'ai décidé de faire de mon savoir-faire en matière de bricolage mon nouveau métier. J'ai donc créé mon auto-entreprise 1001 SERVICES.

Ma société propose aux particuliers des travaux de petit bricolage et d'entretien de jardins.

Faisant partie du réseau « Services à la personne », je peux faire bénéficier éventuellement mes clients d'une réduction d'impôts allant jusqu'à 50 % sur les travaux réalisés.

Contactez-moi au 06 95 22 23 58. Email: lefevredenis5677@gmail.com



# rare de Bebours

Franck Beaufreton, Maire de Villemer s'associe au conseil municipal, pour remercier les jeunes et le CMJ ainsi que les parents présents aujourd'hui, d'avoir procédé au nettoyage de l'ancien court de tennis du parc de Rebours.

Cette opération est sur l'initiative de Franck Pétot, Florence et Freddy Bodin et sur une idée de Geoffrey Desplats.

Cet espace sera dans un futur proche équipé d'une table de tennis de table, de buts de foot ainsi que de paniers de basket!

Une aire de détente et de loisirs de plus pour notre commune dans un bel espace naturel. Franck Beaufreton















# Nouveau site internet



### LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE VILLEMER EST EN LIGNE!

Afin de célébrer son lancement, nous avons décidé d'interviewer les élus en charge de la communication du village pour bien comprendre les grandes orientations choisies lors de sa fabrication.

Pourquoi le conseil municipal de Villemer a-t-il décidé de se lancer dès le début de son mandat sur la création d'un nouveau site internet ?

Nous pensons pouvoir expliquer notre motivation grâce à 4 points importants :

- 1. Le site précédent était devenu obsolète techniquement et ne correspondait plus aux attentes actuelles. Il avait rendu beaucoup de services jusqu'ici mais sa manipulation, son alimentation, n'étaient pas aisées, et du coup ne favorisaient pas le partage d'information avec les habitants. On souhaitait en tant que nouveaux élus, créer un site accueillant, très riche en images, et très simple d'utilisation de façon à ne pas avoir de difficulté à diffuser tous types d'informations vers les habitants.
- 2. Une des promesses de la campagne lors de la prise de parole en public était de « Développer la transmission de l'information aux habitants par une communication fréquente et accessible à tous ».
- 3. L'objectif était de mettre en avant la richesse de Villemer, et de ses 6 hameaux. De nos jours, le rapport à l'image est devenu très important et nous souhaitions vraiment montrer dès la page d'accueil des photos de nos 6 hameaux afin de montrer à quel point nous sommes collégialement fiers de cette originalité de Villemer.



4. Le dernier point, est évidemment un rappel de l'objectif initial lors de la création du site : travailler sur l'attractivité de notre joli village de Villemer afin que les personnes qui y résident, y vivent le mieux possible, et que l'image donné eau « monde extérieur » soit la plus positive et représentative que possible, afin de donner envie à de nouveaux habitants de s'y installer.

Quelles sont les points importants du site que vous souhaitez mettre en avant?



< 3 sur 7 >

Évoquons en premier « l'évolution ou la révolution » que nous souhaiterions engager en termes de communication avec les habitants. Nous savons tous qu'imprimer du papier et distribuer ce papier dans les boites aux lettres n'est pas très « ECO-FRIENDLY\* ». Mais nous avons besoin également de pouvoir communiquer rapidement en cas de coupure d'électricité, d'eau, d'accidents... C'est pourquoi nous avons mis en place 2 applications disponibles sur les téléphones : Facebook et Panneau Pocket. Le nouveau site de la commune diffuse en temps réel ces 2 applications du quotidien que sont Facebook et Panneau Pocket afin de permettre aux habitants n'ayant pas de smartphones de pouvoir lire les publications en temps réel sur le site.

Le second point dont on est assez fiers, concerne toujours la communication, mais cette fois-ci, des habitants vers la mairie et ses élus. En effet, il nous semblait important de donner la parole aux habitants sur n'importe quel sujet. Nous avons souhaité faciliter la participation des habitants dans l'amélioration de leur



quotidien en mettant en avant la « Boite à Idées » dès la page d'accueil du site. Maintenant, ceci n'est que l'étape 1 ! Pour avoir un joli succès, il faut que les habitants partagent leurs idées, et que le conseil municipal prenne en compte ces remarques. La boite à idées est un outil ; le succès ne sera que collégial !

Nous pouvons ensuite parler de la technologie actuelle et des liens de partage d'information facilités sur internet. Le partage de notre lieu de vie avec sa communauté de communes Moret Seine&Loing (CCMSL) est mis en avant sur le site de Villemer. C'est un partage gagnant-gagnant car les habitants de Villemer sont à présent très informés de tout ce qui se passe dans notre belle communauté de communes, et vice-versa, les habitants des autres communes de la CCSML peuvent participer à la vie de Villemer. En



accueillant la maison des habitants de la CCMSL sur notre sol, nous nous inscrivons seulement « en continuité » de ce bel élan collectif sur notre site internet. Un simple clic et les infos de la CCMSL s'ouvrent à nous!



Enfin, s'il fallait que l'on partage un dernier point important du site, ce serait, ce que cherchent tous les sites internet, la facilité de recherche de toutes les informations du quotidien : numéros de téléphone utiles, documents administratifs d'état civil, les informations sur les écoles, les transports... toutes les commodités mais aussi les délibérations des conseils municipaux, les hébergements, les animations à venir dans la région...

L'idée est d'essayer de ranger le mieux possible les informations afin que les habitants de Villemer puissent trouver rapidement ce qu'ils cherchent, et que l'info soit là. Plus les habitants seront satisfaits de leur site et plus ils y retourneront et le feront vivre!

\*Eco-Frendly = qui respecte l'environnement

Quelles seront les futures étapes de développement de votre site?

Une prochaine étape importante n'est pas liée uniquement au site internet mais à l'ensemble de la plate-forme de communication. Celle-ci globale « Site + Facebook + Panneau Pocket » doit être

tellement efficace que l'on souhaite se passer des distributions de papier dans les boites aux lettres pour des informations de courtes durées et immédiates ... En regardant le nombre d'abonnés à nos pages, on y est presque. On espère que le site permettra d'atteindre cette étape moderne.

Puis, il nous faut encore créer des pages sur les entreprises de Villemer, les lieux remarquables de notre commune et aussi pouvoir observer les disponibilités de la salle des fêtes sur un planning en ligne, ou bien du cours de tennis que nous allons rénover.

Une phrase de conclusion sur votre nouveau site ? Oui avec grand plaisir !

Ce nouveau site n'est pas le site des nouveaux élus, ou le site de la mairie. C'est le site de la commune et de ses habitants! Nous avons besoin de la participation des Villemeroises et des Villemerois afin que ce site prenne toute son utilité. Allez dessus, cherchez, cliquez, téléchargez, et donnez vos opinions! Que ce soit sur des évolutions à faire sur le site, sur des informations manquantes, ou bien sur des idées d'amélioration de la commune en le déposant sur la boite à idées. Aidez-nous à vous servir!

Commission Culture, Vie Associative et Communication



## Commémoration Victoire du 8 mai 1945

C'est dans ce contexte de confinement que Franck Beaufreton, Maire de Villemer a déposé une gerbe au pied du monument aux morts en petit comité restreintconformément aux règles sanitaires.





les 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18h Salle polyvalente Albert Dormier de Villemer

# NTERVIEW/ BENCONTRE Franck Pétot

Rencontre d'apiculteurs villemerois,

Franck Gille, Franck Wenger et Richard Rossi sur notre belle commune, entre passion, amour de la nature et bienfait du miel, ils ont répondu avec sympathie à quelques questions...

Franck Pétot: Qu'est-ce que l'apiculture?

**Nos trois apiculteurs :** L'apiculture est une activité agricole qui consiste à élever des abeilles dans le but principal d'en extraire le miel.

**FP :** Depuis combien de temps êtes-vous apiculteurs ?

**N3A:** Cela fait quinze ans pour Franck G., 8 ans pour Richard et 6 ans pour Franck W.

FP: Comment êtes-vous devenus apiculteurs?

**Franck Gille :** Cela remonte à mes années d'apprentissage agricole, un de nos professeurs était apiculteur, il nous a fait partager sa passion, nous a initié et fait participer à la fabrication de ruches.

Franck Wenger: Par passion avant tout de l'insecte, mais c'est aussi grâce à un ami lui-même apiculteur qui m'a transmis cette passion. A la suite d'un reportage, j'ai vraiment pris conscience de l'importance d'un point de vue environnemental mais aussi nutritionnel du bienfait de ces abeilles.

**Richard Rossi :** Cela remonte à mon enfance, mes parents mettaient déjà du miel sur ma tutute. Beaucoup de membres de ma famille sont aussi apiculteurs, j'ai donc baigné dans le miel depuis toujours.

**FP:** Avec combien de ruches avez-vous commencé et combien en avez-vous maintenant ?

**FG:** j'ai commencé avec un ami avec 4 ruches au début dont 2 que l'on m'a offertes pour un anniversaire. À ce jour j'en possède douze.

**F.W**: J'ai commencé avec 2 ruches au cas où l'une des deux ne fonctionnerait pas. J'en possède dix aujourd'hui.

**R.R**: j'ai commencé par une pour ma part et 7 maintenant. Mes débuts ont été un peu laborieux. La plupart de mes ruches proviennent d'essaims récupérés.

**FP:** Que vous apporte cette passion pour l'apiculture ?

N3A: nous ressentons un sentiment de bien-être

lorsque nous préparons les ruches et les entretenons. Ces moments où nous sommes en harmonie avec la nature et nos ruches pour que les abeilles prospèrent et fabriquent du bon miel. Mais aussi et surtout cela contribue à la bio diversité, la pollénisation et au maintien de l'espèce.

**FP:** Est-il dangereux d'approcher une ruche?

**N3A**: A l'unanimité une ruche n'est pas dangereuse tant que l'on respecte les abeilles. Bien sûr il faut

respecter une certaine distance, aucun risque à environ dix mètres. Tant que

dix mètres. Tant que vous ne stationnez pas devant une ruche à 1 m et que vous n'êtes pas dans l'axe de travail des abeilles, celles-ci ne sentiront pas de danger pour elles, donc pas de danger pour vous et pas de piqûres!

FP: Comment l'abeille fabrique-t-elle le miel?

N3A: Les abeilles en charge de la collecte du nectar et du pollen qu'on appelle « abeilles ouvrières » rapportent dans les ruches les nectars qu'elles ont butinés sur les fleurs. D'autres ouvrières les reçoivent et les déposent dans des alvéoles après un processus de transformation en miel par la salivation. Les abeilles referment par la suite les alvéoles. Ce miel sert en principe de nourriture aux larves. Mais en temps difficile, les abeilles le consomment.

FP: Comment les abeilles élisent-elles leur reine?

**N3A**: Lorsque la reine périt ou qu'elle part de la ruche pour ériger une nouvelle colonie, les abeilles doivent élire une nouvelle reine. Il faut préciser en ef-

fet que seule la reine pond des œufs. Pour en élire une, les abeilles choisissent quelques larves qu'elles entreposent dans des alvéoles spéciales qu'on appelle « loges royales ». Ces larves seront exclusivement nourries avec de la gelée



Reine en fabrication

royale. Après maturité, la plus forte éliminera ensuite les faibles.

FP: Combien de temps vit une abeille?

**N3A :** Les reines ont une durée de vie qui peut atteindre 5 ans selon la qualité de leur alimentation. Pour les autres abeilles qui ont été nourries au pollen et au miel, elles ne vivront que 5 semaines.

FP: Comment éviter les piqures lors de l'élevage?

**N3A :** Pendant la collecte du miel, il est toujours recommandé de se munir de toutes les protections utiles avant de procéder à une telle opération. L'enfumage est aussi une technique pour « endormir » les abeilles, ce qui facilite la collecte.

Merci à vous, d'avoir participé à cet interview.







Franck Wegner



Richard Rossi

# es maires de Villemer

En France, les élections municipales permettent d'élire les membres du conseil municipal de chaque commune. Ils élisent en leur sein le maire, qui préside le conseil municipal, ainsi que les adjoints au maire. Le mandat des conseillers municipaux, du maire et de ses adjoints est de 6 ans.

Pour notre commune, nous avons pu remonter jusqu'en 1942, mais depuis quand avons nous des maires dans nos communes?

L'appellation « maire » date de 1800. Auparavant, la commune était administrée par un officier public et un procureur de la commune et en 1798, par un agent municipal. Les maires sont d'abord élus par les citoyens qu'ils doivent administrer. Ils sont nommés ensuite, de 1800

à 1882. L'élection du maire ne reviendra qu'en 1882 avec le retour de la République. L'élection des maires dans les petites communes fut introduite après la révolution de 1848 et la proclamation de la République.

La loi du 5 avril 1884 est considérée comme l'acte fondateur de la démocratie municipale en France, instituant un régime juridique uniforme pour toutes les communes (à l'exception de la ville de Paris). Elle affirme l'élection des membres du conseil municipal au suffrage universel direct et l'élection du maire par le conseil municipal. Le mandat est fixé à quatre ans, il est porté à six ans en 1929. La loi du 19 novembre 1982 instaure le mode de scrutin actuel.

NOM	PÉRIODE
MÉTIER Marcel	de 1942 à octobre 1947
MÉTIER Gustave	du 30 octobre 1947 au 12 mars 1977
LARNÉ Kléber	du 25 mars 1977 au 18 mars 1983
DORMIER Albert	du 19 mars 1983 au 17 juin 1995
HOUDRY Alain	du 10 juin 1995 au 10 mars 2011
DERZELLE Jean	du 30 mai 2011 au 12 octobre 2012
PICLIN Jacques	du 12 octobre 2012 au 23 mai 2020
BEAUFRETON Franck	depuis le 23 mai 2020

### **MESSE**

Le 20 juin à 11 heures, sera célébrée une messe en notre église Notre Dame de l'Assomption.

### E nfants-Parents



#### REPRISE MARDI 3 MAI

Attention places limitées!

- Espace des Habitants à Villemer , les mardis matin de 9h30 à 11h30
- Centre Social à Champagne sur Seine, les jeudis matin de 9h30 à 11h30 Gratuit, sur inscription #ccmsl #acceuilenfantsparents

## INFO PRATIQUE

### ALLO DÉCHETS

L'enlèvement des encombrants à domicile

Renseignements ou rendez-vous, au **01 64 23 35 54** ou à **contact@aiprefon.fr** 



### LES TEXTILES



Des bornes sont à votre disposition sur l'ensemble de notre territoire.

Trouvez les consignes de tri et les bornes les plus proches de chez vous sur <u>smictom-fontainebleau.fr</u>



### LES DÉCHÈTERIES

- Bourron-Marlotte : rue des Soixantes Arpents Vulaines-sur-Seine : ZAC du Petit Rocher • Le Châtelet-en-Brie : ZI- rue des Près Borets • Écuelles : rue Monchavant ZI des Renardières
- Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 13h45-19h (déchèterie de Bourron-Marlotte : 15h-19h)

Samedi : **10h-19h** Dimanche : **10h-13h Horaires d'hiver** du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi : **14h-18h**Samedi : **9h-18h** Dimanche : **10h-13h**Fermées les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre
Pour toute question, contactez le gestionnaire,
le SMITOM-LOMBRIC

0800 814 910 Appel gratuit depuis un poste fixe



### LES COMPOSTEURS DU SMICTOM



Le SMICTOM propose des composteurs à moitié prix avec la livraison et le montage gratuits. En plus, vous recevrez un guide sur le compostage et un bio-seau pour la cuisine.

Passez commande au numéro vert

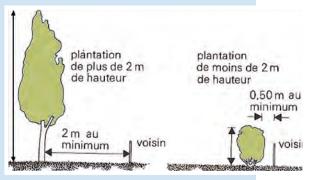
0800 133 895 Appel gratuit depuis un poste fixe



### \_\_ Lagage des arbres et des haies

Chacun doit veiller à ce que ses plantations n'empiètent pas sur le domaine public. Les arbres et les haies ne doivent pas empê-

cher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Un simple rappel suffit souvent à attirer l'attention sur un débordement



non contrôlé par négligence. Ces règles s'appliquent également entre parcelles contiguës. Afin d'éviter tout conflit de voisinage, assurez-vous que vos végétaux n'empiètent pas sur la parcelle voisine. Respectez la distance réglementaire lors de vos plantations.

# Travaux volries

La campagne de point à temps 2021 débutera le 14, 15 et 16 juin sur notre commune.

Pour cette année, ce sont des zones au niveau de : rue des Marronniers, chemin de Bezanleu, chemin de Flagy, route du Gallois, rue de la Fontaine, route des Cailloux, route de Trin, une partie de la route du château, chemin de Villecerf, route du Coudray, route du Lunain, rue de la Colonie, impasse des Sources et l'entrée du Camping qui auront la visite du camion Wiame

afin de retrouver une jeunesse. Cette opération est programmée sur trois jours pour un montant de plus de 15 000€ TTC.



# ATTENTION AUX BRUTS I



Selon l'arrêté n°00 DDASS 18 SE du 13/11/2000 modifi par l'arrêté préfectoral 96 DAI 1 cv n°084 du 11 juillet 1996. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareil susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique,

tronçonneuse, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que : de 7 h à 20 h les jours ouvrés de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30 les samedis de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés

Rappelons que cet arrêté s'applique également aux activités de loisirs de sports mécaniques (Quads, Pocket Bike...)

## **SUBUENTIONS**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'enveloppe affectée aux subventions accordées s'élève pour l'exercice 2021 à 10 000€.

Six dossiers sont recevables et cinq se verront attribuer une subvention. La proposition du Conseil Municipal concernant la répartition de ce budget est la suivante :

CCAS: 8 000€ avec un reversement de 300€ aux Restos du Coeur.

*CSLV* : 1 550€ *AMRCHR* : 150€ *RSNSP* : 200€

365 Jours Parents : 200€

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette répartition à 15 voix.

Catherine Anselme

### MÉMO TRI





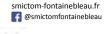




Un doute, une question?

N° Vert 0 800 133 895

APPEL GRATHET DEPUBLIAN POSTE FIXE





**Directeur de la publication** : Franck Beaufreton **Rédactrice en chef et Rédactrice graphiste** :

Martine Saintemarie

**Rédaction**: Catherine Anselme, Franck Beaufreton, Christian Bertaux, Freddy Bodin, Florence Bodin, Gwladys Martin,

Franck Pétnt

Courriel : lelien.villemer1@hotmail.fr Impression : Espace Graphic - Écuelles

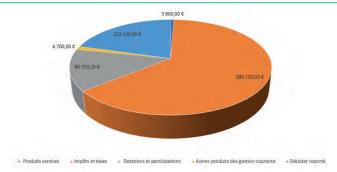
# Budget communal 2021

Voici un résumé du budget communal de notre commune. La part communale des taux d'impositions n'a pas été augmentée, suite à la délibération du Conseil Municipal tout comme le prix du m<sup>3</sup> HT d'eau. Le budget de l'eau vous sera présenté dans le prochain numéro.

### **COMMUNE BUDGET PRIMITIF 2021**

Recettes de fonctionnement

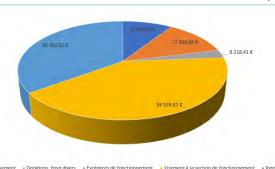
Recettes de fonctionnement		
Produits services	3 800,00€	
Impôts et taxes	380 130,00 €	
Dotations et participations	84 370,26 €	
Autres produits des gestion courante	6 700,00 €	
Résultat reporté	123 149,96 €	
TOTAL	598 150,22 €	

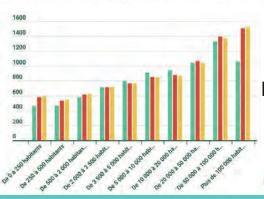


### **COMMUNE BUDGET PRIMITIF 2021**

Recettes d'investissement

Subventions d'investissement	21 000,00 €
Dotations, fond divers	27 288,84 €
Excédents de fonctionnement	6 218,41 €
Virement à la section de fonctionnement	94 539,67 €
Restes à réaliser	80 654,82 €
TOTAL	229 701,74 €





### **COMMUNE BUDGET PRIMITIF 2021**

Dépenses de fonctionnement

149 490,00€
23 400,00€
111 800,00€
2 400,00 €
1 000,00€
820,55€
94 539,67 €
598 150,22 €

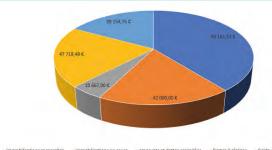


	Achats fournitures courantes	<ul> <li>charges de personnel</li> </ul>	<ul> <li>Atténuation de produits</li> </ul>
ė	Autres charges de gestion courante	Charges financières	Charges exceptionnelles
	Detations excelsions somi hudeôtaires	- Vicement à la rection d'investirenment	

### **COMMUNE BUDGET PRIMITIF 2021**

Dépenses d'investissements

TOTAL	229 701,74 €
Solde éxécution négatif	39 154,75 €
Restes à réaliser	47 718,48 €
Emprunts et dettes assimilées	10 667,00 €
Immobilisations en cours	42 000,00 €
Immobilisations corporelles	90 161,51 €



### L'endettement par habitant des villes, par strate de population

Pour notre commune l'encours de la dette par habitant au 01 janvier 2021 est de  $202.40\epsilon$  et de  $173.33\epsilon$  pour l'eau contre  $600\epsilon$  en moyenne pour les communes françaises comparables.

Dette 2008 Dette 2017 Dette 2018

# Règles d'urbanisme

Vous envisagez de construire, de réaliser des travaux d'agrandissement, de refaire votre toiture, d'ouvrir ou fermer une fenêtre ou porte, de remplacer votre clôture ou d'installer un abri de jardin ou un carport ou bien encore isoler votre maison par l'extérieur.

Dans tous ces cas de figure, vous devrez établir une demande de permis de construire ou une demande préalable de travaux.

Afin d'être certain de vous conformer à la réglementation en vigueur et au règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune, n'oubliez pas de venir en mairie consulter ce document avant de remplir votre demande et d'entreprendre la réalisation de votre projet.

Sachez que certaines zones de la commune sont situées dans un périmètre réclamant l'avis des Bâtiments de France ou bien sont touchées par une servitude d'utilité publique et que dans ce cas, les règles peuvent être modifiées ou plus contraignantes. Tout manquement à ces règles

peut entraîner de lourdes modifications, voire la démolition de la construction.



Alors, pour avoir la certitude de profiter pleinement de l'amélioration projetée, je procède de la façon suivante:

- Je consulte le PLU en mairie et je pose toutes les questions relatives à mon projet à l'adjoint chargé de l'urbanisme ou la secrétaire de mairie.
- Je remplis et je dépose mon dossier pour instruction
- Après validation de mon dossier, j'entreprends en toute sérénité mes travaux.







## **CONCOURS MAISONS FLEURIES 2021**

Enfin les Saints-de-Glace sont passés, finies les gelées, il est temps de sortir vos outils de jardinage et fleurir vos maisons pour la belle saison. Pour cette occasion, la commission culture organise un concours de maisons fleuries de Villemer. Les trois plus belles réalisations visibles depuis la rue, se verront attribuer des chèques cadeaux valables un an chez notre partenaire:

1<sup>er</sup> : 120 € au « Jardin de la Pensée »

2<sup>e</sup> : 75 € au « Jardin de la Pensée »

3<sup>e</sup> : 50 € au « Jardin de la Pensée »

Le Jury est composé des membres de la Commission Culture. Celui-ci passera

cet été chez vous prendre des photos et délibérera afin de désigner les gagnants. Courant septembre, une cérémonie de remise des prix sera organisée autour d'un pot de l'amitié (si les règles sanitaires nous le permettent).

Merci de vous inscrire en remplissant le bulletin ci-dessous et de le déposer sous enveloppe adressée au «Concours Maisons Fleuries» en mairie avant le 20 juin.

NOM :	Prénom :
Adresse complète :	
Téléphone :	Email:

O Par cette inscription, j'accepte le règlement.

Règlement : La participation au concours, implique la participation à la remise des prix, la publication de votre nom et photo dans *Le Lien*, sur le site de la commune et dans le Facebook de la commune.

Le bulletin doit-être déposé en mairie sous enveloppe avant le 20 juin 2021.

